

Candidature location

Documents à fournir à l'agence immobilière :

- Copie de la carte d'identité
- Preuve des 3 derniers revenus
- Preuve des paiements des 3 derniers loyers

Candidature pour le bien sis (+ prix) :

-
- 1) **NOM et Prénom :**
- Né(e) le à
- Adresse :
- GSM/ tel : Mail :
- 2) **NOM et Prénom :**
- Né(e) le à
- Adresse :
- GSM/ tel : Mail :

Informations supplémentaires :

Quand souhaitez-vous emménager dans les lieux ?

Nombre d'occupants du bien (composition de famille + âges des enfants) :

Nature des revenus (salaire, pension, chômage, ...) :

Revenu mensuel :€

Autres revenus (ex : allocations familiales) :

Crédit(s) en cours : OUI – NON, montant/mois :

Etes-vous en mesure de déposer la garantie locative (2 mois) ? : OUI-NON

Pourquoi quittez-vous votre précédent logement ?

Coordonnées des anciens propriétaires :

Hébergez-vous des animaux ? : OUI – NON Lesquels :

Remarques éventuelles :

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à(lieu), le.....(date)

Le(s) candidat(s) locataire(s)
(Lu et approuvé) + signature(s)

Le(s) propriétaire(s)
(dater, signer, pour accord ou refus) + signature(s)

RGPD : L'agent traite les données à caractère personnel que le commettant a transmises dans ce document dans le cadre du présent contrat. L'agent traite toujours les données en conformité avec les dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et avec les dispositions de la réglementation fédérale sur la protection des personnes physiques lors du traitement de données à caractère personnel. Les données sont conservées aussi longtemps que ce contrat est en vigueur, y compris pour le délai défini à l'article 4.2. Le commettant a le droit de demander de consulter les données traitées ou de faire adapter celles-ci. Le commettant peut le faire en prenant contact avec l'agent. Il en va de même pour des questions relatives à la manière dont les données sont traitées et protégées. Si le commettant n'est pas d'accord avec la manière dont l'agent traite ses données, il peut déposer plainte auprès de l'Autorité de protection des données. Outre le traitement indispensable pour l'exécution de cette convention, l'agent peut aussi utiliser les données de contact du commettant à des fins de communication sur la base de l'intérêt légitime de l'agent. Le commettant a le droit de s'opposer à ce traitement complémentaire. Cela peut se faire par un simple avis adressé à l'agent, par courriel ou via la plate-forme de communication utilisée. En cas d'objection, l'agent cessera cette utilisation et effacera sans délai les données à caractère personnel qui s'y rapportent. Les données sont traitées par des collaborateurs et tiers auxquels l'agent fait appel pour certains services spécifiques (tels que sites Internet, services de mailing, comptabilité). L'agent exerce à tout moment un contrôle sur ce traitement ultérieur. Le commettant peut demander de consulter la liste et les activités de traitement des sous-traitants externes de l'agent.

Conditions Générales :

1. Sous peine de déchéance, toute réclamation doit être adressée à la SRL IMMOBILIÈRE DE MARNEFFE par courrier recommandé dans un délai de huit jours calendrier à compter de la date de la facture.
2. Toutes nos factures sont payables au grand comptant.
3. Tout défaut de paiement, même partiel, de plus de huit jours calendrier à compter de la date d'émission de la facture, entraînera de plein droit et sans mise en demeure, des intérêts au taux de 12% l'an. En outre, il sera dû une indemnité forfaitaire de 15% du montant de la facture avec un minimum de 100,00 €, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires éventuels. Si le client est un consommateur, il sera en droit de réclamer une indemnité forfaitaire équivalente au cas où la SRL IMMOBILIÈRE DE MARNEFFE ne respecterait pas l'obligation principale qui lui incombe en exécution du contrat.
4. En cas de litige, les tribunaux de la division de Huy seront exclusivement compétents.